

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES AU SUJET DU PREAVIS N° 12/23

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Communal,

Objet	Acquisition et installation d'une génératrice électrogène pour la STEP et de trois génératrices électrogènes pour le réseau d'eau
Opération proposée	Investissement
Coût de l'opération	CHF 215'000.- TTC
Réalisation	Janvier 2024 pour être prêt pour la période à risque, soit de février à mars 2024.
Financement	Le crédit sera couvert par la trésorerie courante ou par un emprunt pour tout ou partie du montant, dans la limite fixée par le plafond d'endettement.
Amortissement	L'amortissement linéaire sur 10 ans de la partie STEP se montera à CHF 9'500.-. La partie service des eaux sera amortie par un prélèvement au fonds de réserve « Extension eau », compte 9280.01
Plan d'investissement	Cet objet ne figure pas dans le plan des investissements présenté dans le budget 2023.
Impact sur le compte de fonctionnement	L'amortissement linéaire sur 10 ans de la partie STEP se montera à CHF 9'500.- par année.

La soussignée a participé à la réunion de la commission ad hoc du 5 septembre. Elle remercie Monsieur Blanchard pour son invitation et Messieurs Suter et Calderini pour leurs explications et leurs réponses aux questions posées. La soussignée a eu accès au détail des offres et devis concernant ce préavis.

Préambule :

Le risque de coupure de courant pour l'hiver 2023 – 2024 est toujours d'actualité. Pour les hivers suivants, cette situation pourrait perdurer puisque des contrats de la Suisse avec les réseaux étrangers seront caducs en 2025. La commune d'Aubonne était à risque l'hiver passé car elle n'avait pas pu prendre de mesures préventives, notamment par manque d'informations du Canton. Pour se préparer en cas de délestage ou de black-out durant l'hiver prochain, les Services Techniques ont travaillé avec l'entreprise Pilet SA pour inventorier tous les appareils électriques absolument nécessaires au bon fonctionnement de la STEP et du réseau d'eau. Cela a été fait en tenant compte des besoins de la commune pendant l'hiver.

En cas de coupure d'électricité, certains appareils ne fonctionneront plus et certains contrôles, automatisés à l'heure actuelle, devront se faire manuellement. Il y aura des contrôles visuels supplémentaires et cela nécessitera davantage de main d'œuvre à la STEP mais également pour la gestion du réseau d'eau.

Remarques :

- La procédure de gré à gré a été choisie par la Municipalité pour cet investissement. Cette procédure est celle dans laquelle l'adjudicateur adjuge directement un marché à un soumissionnaire sans procéder à un appel d'offres. Dans ce préavis, les seuils prévus pour la procédure de gré à gré sont respectés.
- Les montants budgétisés dans ce préavis sont tous légèrement supérieurs aux montants prévus dans les offres et devis. De plus, certains devis prévoient un montant pour les imprévus. Le montant finalement dépensé devrait donc être inférieur à celui demandé dans ce préavis.
- L'entreprise Atelier Delafontaine SA fournira les génératrices. Leur offre est valable jusqu'à fin septembre. L'entreprise MGC à Aubonne réalisera les travaux de génie civil. L'entreprise VOLT-A gèrera les installations électriques de la STEP et l'entreprise Charrière et Fils SA celles du réseau d'eau. Ces deux entreprises ont été choisies car elles connaissent déjà les bâtiments respectifs.
- La Cofin relève qu'il n'y a pas eu de mise en concurrence mais au vu de l'investissement modéré et de l'urgence de la situation, elle l'admet dans ce cas.
- L'idée d'une location de génératrices n'a pas été retenue car cette solution serait plus onéreuse à long terme et le risque de pénurie de génératrices en location en cas de coupure d'électricité est important. La durée de vie des génératrices est estimée à 10 ans.

Constat :

Le fonds de réserve « Extension eau » présentait un solde de CHF 2'403'575.10 au 31.12.2022. Le préavis 08/23, Aménagements du chemin des Allobroges, accepté par le Conseil Communal, réduira le solde de ce fonds mais il restera suffisant pour amortir la partie « service des eaux » de ce préavis.

Le montant investi devrait être inférieur à CHF 215'000.-. puisqu'une partie sera remboursée par les communes partenaires de la STEP, Lavigny et St-Livres. Aubonne devrait récupérer 30% des CHF 95'000.- soit environ CHF 28'500.-. Pour le reste, la commission des finances se rallie à la commission ad hoc.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances préavis favorablement à l'octroi du crédit de CHF 215'000.-.

Aubonne, le 20 septembre 2023

Rapporteuse : Patricia Baiutti Rouvenaz